

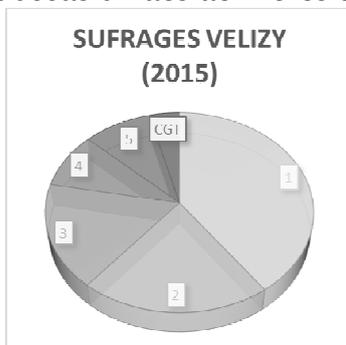
DU 15 AU 20 MARS, JE VOTE UTILE, JE VOTE CGT !

Dans ses séances d'information sur les élections à venir, la direction explique que votre voix compte...

C'est clairement le cas !

Seulement, la direction avance pour cela des arguments **discutables** pour ce qui serait « obtenir une meilleure représentation des salariés... »

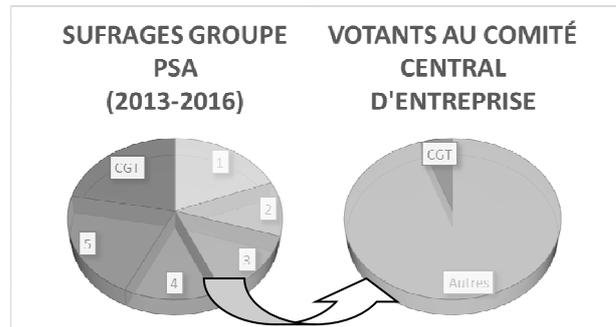
1. Le seuil de représentativité a été manqué, de peu de voix, pour deux organisations syndicales, à l'occasion des dernières élections ?



➤ Quitte à désigner une organisation « représentative » de plus, et lui confier de fait d'importants moyens d'actions, dont celui de négocier et ne signer que des accords favorables aux salariés, autant qu'elle porte un message différent...

Ce sera le cas en votant pour la CGT !

2. Un site de R&D comme Vélizy n'a pas la même « couleur » que les suffrages exprimés au niveau du Groupe ?



➤ Ce que la direction oublie de préciser, c'est que malgré une répartition des suffrages tous sites confondus, en apparence à l'avantage de la CGT. La représentation CGT au CCE est réduite à l'extrême du fait des filtres liés aux suffrages majoritaires sur chaque site !

Voter CGT à Vélizy, c'est le meilleur contrepois à ce système !

3. Choisir des élus au CSE qui seront ses partenaires pour « co-construire et accompagner les transformations nécessaires » ?

➤ Une « nécessité » pour qui ? nous comprenons tous les jours qu'elle est différente si on est actionnaire ou salarié.

Oui, chaque voix compte et elle comptera d'autant qu'elle portera un message clair, alternatif, revendicatif, qui place vos intérêts de salariés loin devant la machine à profit.

POUR UN BUDGET ASC VÉRITABLEMENT AUX MAINS DES SALARIÉS ET SANS INGERENCE

Le futur CSE sera responsable de la gestion du budget dévolu aux activités et associations socioculturelles (ASC) par le syndicat qui obtiendra une majorité à l'issue du scrutin.

Contrairement à une idée répandue, l'employeur ne « finance » pas le CE, il est tenu par la loi d'y allouer une part de la masse salariale.

Initié par les luttes sociales de 1936 et mis en application après-guerre pour améliorer les conditions des salariés les plus défavorisés, voilà ce que doit permettre un

tel budget ! En 2019 cette idée n'est pas obsolète.

➤ **Pour la CGT, le budget ASC doit être réparti à chaque début d'année en fonction de la situation familiale de chaque salarié et de ses revenus. C'est le principe de solidarité, à chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins.**

➤ **C'est aux salariés de décider démocratiquement de l'utilisation pratique de leurs propres fonds, et déterminer collectivement les orientations et la répartition du budget ASC.**

Bénéfices astronomiques, des miettes pour les salariés

- **Employé / TAM sans PVG** : de l'ordre de 30 € par mois ! Bien loin de couvrir les augmentations du coût de la vie : alimentation, loyer, carburant, gaz, électricité, etc.
- **TAM avec PVG / Ingénieurs & Cadres** : + 2.6 % d'AI dotée d'une sélectivité toute « darwinienne » de 85% : 15% de collègues auront un 0 pointé !

Si c'est ça le résultat d'une année « extraordinaire », que doit-on redouter pour les années qui seront qualifiées par la direction de « décevantes » ?

La revendication CGT consolidée par consultation des salariés, pour 400 € de plus par mois, est plus que jamais d'actualité !

Intéressement vs Dividendes : le parfait déséquilibre !



M. Tavares, a une drôle de conception du parfait équilibre :

- En 2017 : 2 000 € de prime et 118 millions pour les salariés vs 431 millions pour les actionnaires. Victoire : Actionnaires
- En 2018 : 2 400 € de prime et 133 millions pour les salariés vs 480 millions pour les actionnaires. Victoire : Actionnaires
- En 2019 : 2 900 € de prime et chiffre non connu pour les salariés vs 705 millions pour les actionnaires (78 cts d'€ par action).

Mais... chiche, à « l'équilibre », ces dividendes, c'est près de 15 000 € par salarié en France !

VOS CANDIDAT-E-S CGT : UNE NOUVELLE REPRESENTATION SUR LE CTV !



GERARD OCTROVEE

- 2^e collègue -

Expérience en CHSCT



VERONIQUE LE GOUELLEC

- 3^e collègue -

Expérience des instances CE, DP, commission Restauration



ETIENNE LARDEUR

- 3^e collègue -

Expérience de Délégué du Personnel, commission Formation



ELIRE DES CANDIDAT-E-S CGT EXPERIMENTE-E-S, C'EST...

VOTRE VOIX ET VOS OREILLES AU CSE !

UNE VRAIE ALTERNATIVE POUR VOUS REPRESENTER !

Ce tract est à destination de chaque électeur-trice rattaché-e à VELIZY, vous pouvez le partager.